

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Infos pratiques	7

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en sciences des religions vous permet d'analyser le phénomène religieux et son histoire, ainsi que d'acquérir les connaissances de base sur les principales religions (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme). Elle est ouverte à tout étudiant inscrit dans un bachelier de l'Université hors Faculté de théologie, et s'intègre dans son programme régulier pour 30 crédits.

Ce programme est une mineure d'ouverture permettant à l'étudiant de s'initier à l'étude des religions ainsi qu'aux questions théologiques et aux phénomènes de société liés au religieux ; et ce dans une perspective d'ouverture et de complémentarité.

Votre profil

Vous vous intéressez au fait religieux et souhaitez développer des clefs de compréhension de celui-ci. Vous cherchez à développer une réflexion sur la société contemporaine sous l'angle des questions religieuses.

Votre programme

La mineure vous offre :

- l'introduction à différentes traditions religieuses (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme) ;
- une méthode d'analyse pluridisciplinaire des faits religieux ;
- l'ancrage des questions religieuses dans des problématiques très contemporaines ;
- une belle ouverture d'esprit et une initiation au dialogue interculturel et interreligieux.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Cette mineure vous offre une initiation à quatre traditions religieuses (Christianisme, Islam, Judaïsme, religions orientales – Bouddhisme et Hindouisme) ainsi qu'à la réflexion globale sur le phénomène religieux.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Sciences humaines et religions (10 crédits)

10 crédits à choisir parmi :

⊗ LRELI1264	Religions et médias	Walter Lesch	30h	5 Crédits	2q ⊙	X	X
⊗ LRELI1368	Art et religion	Ralph Dekoninck	30h	5 Crédits	2q ⊙	X	X
⊗ LRELI1351A	Bioéthique	Dominique Jacquemin	30h	5 Crédits	2q ⊕	X	X
⊗ LRELI1352A	Ethique, société, religion	Walter Lesch	30h	5 Crédits	1q ⊙	X	X
⊗ LPOLS1329	Sociologie de la religion	Brigitte Maréchal	30h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	22.5h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LRELI1332	Croyance, foi et religion	Olivier Riaudel	30h	5 Crédits	1q ⊙	X	X

o Histoire du christianisme (5 crédits)

5 crédits à choisir parmi :

⊗ LRELI1170	Introduction à l'histoire du christianisme	Jean-Marie Auwers Jean-Pascal Gay	30h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LRELI1251	Histoire du christianisme : Antiquité	Jean-Marie Auwers	30h	5 Crédits	2q ⊕	X	X
⊗ LRELI1253	Histoire du christianisme : Moyen âge	Paul Bertrand	30h	5 Crédits	2q ⊕	X	X
⊗ LRELI1252	Histoire du christianisme : Temps modernes	Jean-Pascal Gay	30h	5 Crédits	1q ⊙	X	X
⊗ LRELI1321	Histoire du christianisme : époque contemporaine	Jean-Pascal Gay	30h	5 Crédits	2q ⊕	X	X

o Religions (15 crédits)

15 crédits à choisir parmi :

⊗ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LRELI1310	Judaïsme	Didier Luciani	30h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LRELI1110	Introduction à la Bible : Ancien Testament	Didier Luciani	30h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LRELI1120	Introduction à la Bible : Nouveau Testament	Geert Van Oyen	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LGLOR1531	Histoire et société de l'islam et du monde arabe	Godefroid De Callatay	30h	5 Crédits	1q ⊙	X	X
⊗ LRELI1347	Hindouisme	Philippe Cornu	30h	5 Crédits	2q ⊕	X	X
⊗ LRELI1348	Bouddhisme	Philippe Cornu	30h	5 Crédits	2q ⊙	X	X
⊗ LRELI1130	Introduction à la foi chrétienne	Joseph Famerée	30h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LRELI1397	Histoire de la spiritualité chrétienne	Benoît Lobet	30h	5 Crédits	2q ⊕	X	X
⊗ LRELI1398	Spiritualité chrétienne : auteurs contemporains	Benoît Lobet	30h	5 Crédits	2q ⊙	X	X
⊗ LRELI1380	Questions de droit canonique	Louis-Léon Christians	30h	5 Crédits	1q △	X	X
⊗ LRELI1278	Dieu et l'athéisme	Benoît Bourguine	30h	5 Crédits	1q ⊙	X	X

Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme Irel100i) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

Cette mineure d'ouverture est accessible à tout bachelier. Certains programmes de majeures ne l'autorisent cependant pas. Si votre programme de majeure ne se trouve pas dans la liste ci-dessous, veuillez vous adresser à votre responsable de programme.

- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2019-farm1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2019-soca1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2019-germ1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2019-filo1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2019-math1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2019-ecge1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2019-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2019-edph1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2019-spol1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2019-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2019-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2019-arke1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2019-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2019-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2019-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2019-rom1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2019-hori1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2019-sbim1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2019-roge1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Le complément disciplinaire en sciences des religions est ouverte à tout étudiant inscrit en bachelier de l'UCL, dès lors qu'il se trouve dans le 2e bloc de son programme de majeure en suivant le tableau croisé des mineures et bacheliers. Elle peut en particulier s'avérer un complément intéressant pour des étudiants en philosophie, en histoire, en anthropologie, en sociologie, en droit, en psychologie ou en médecine.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, lectures...) qui visent l'acquisition de ces compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre). Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Responsable académique : Prof. D. Jacquemin

Personne de contact : Mme P. Hoffmann

2. Admission à la mineure

Non pertinent pour la mineure en sciences des religions.

3. Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en 2e bloc annuel (BAC2) via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant à accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau").

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en BAC2. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur BAC3.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure en sciences des religions est sans critère d'accès. Les étudiants qui demandent à s'y inscrire le sont donc directement. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

Toute modification à l'inscription à la mineure doit être introduite par l'étudiant auprès du Conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire de cours

1. Consultation de l'horaire de cours

Chaque année à partir du 15 juillet.

2. Résolution de conflits horaires éventuels

En cas de conflits horaires éventuels entre les cours de la mineure en sciences des religions et ceux de sa majeure dans la faculté d'origine, l'étudiant est invité à prendre contact avec le responsable de la mineure, le prof. Dominique Jacquemin.

Inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Pas de pré-requis à la mineure en sciences des religions.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Renseignements au secrétariat administratif de la Faculté de théologie.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Non pertinent pour la mineure en sciences des religions.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit aux examens de la mineure en sciences des religions selon la procédure prévue dans sa faculté d'origine. Il veillera par ailleurs à contacter le secrétariat de la Faculté de théologie en vue de s'inscrire sur les listes de passage des examens.

2. Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens établi par le secrétariat de la Faculté de théologie pourra être consulté à la page web : www.uclouvain.be/teco